

13-11-2017

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 13 NOVEMBRE 2017 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Membres du conseil :

M ^{me} Maryse Gouger, district n° 1;	M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Gyslain Loyer, district n° 2;	M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Denis Renaud, district n° 3;	M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, M^{me} Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

397-2017

Ordre du jour

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2017;
3. Approbation des dépenses;
4. Période de questions;

ADMINISTRATION

5. Documents officiels - Autorisation à la mairesse à les signer;
6. Conseil des maires de la MRC de Matawinie - Nomination d'un remplaçant de la mairesse (en cas de besoin);
7. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2018;
8. Soirée honorifique des gens d'affaires – Achat de billets (le jeudi 30 novembre);

VOIRIE

9. Acceptation du plan d'intervention **révisé** pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;
10. Réfection du chemin Crevier et rang Frédéric - Contrôle qualitatif des matériaux : mandat à Solmatech (5980 \$ avant taxes);

HYGIÈNE DU MILIEU

11. Augmentation de la réserve pour la vidange des boues de 15 000 \$;

COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE

12. Parc de planche à roulettes - Mandat à Asphalte Lanaudière - Pavage du stationnement (11 500 \$ avant taxes);
13. Guignolée – Demande de contribution de la part des Chevaliers de Colomb;
14. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

398-2017

Procès-verbal

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2017 soit adopté pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

399-2017

Dépenses

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu que la liste des factures et des chèques pour les dépenses de cette Municipalité, totalisant la somme de 949 978,67 \$ (chèques n^{os} 26 994 à 27 195) et les salaires de 152 420,72 \$ du mois d'octobre 2017 soient et sont adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

Point n° 4

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

400-2017

Documents officiels

- Signataire

CONSIDÉRANT l'élection générale du 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser M^{me} Audrey Boisjoly, mairesse, à signer les documents officiels (certificats, chèques, ententes, contrats, etc.) dont la fonction l'autorise, incluant ceux se rapportant aux institutions financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

401-2017

Conseil des maires de
la MRC de Matawinie

- Remplaçant de la mairesse

CONSIDÉRANT QUE dans l'éventualité où M^{me} Audrey Boisjoly, mairesse, ne pourrait pas assister à une rencontre du Conseil des maires de la MRC de Matawinie, le conseil municipal doit lui nommer un remplaçant;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser M. Denis Renaud à remplacer la mairesse au Conseil des maires de la MRC de Matawinie advenant un empêchement pour elle d'y assister.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

402-2017

Calendrier des séances
ordinaires du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil établisse, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu :

1. que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018 qui débiteront à 20 h :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| • Lundi, le 15 janvier; | • Lundi, le 9 juillet; |
| • Lundi, le 12 février; | • Lundi, le 13 août; |
| • Lundi, le 12 mars; | • Lundi, le 10 septembre; |
| • Lundi, le 9 avril; | • Mardi, le 9 octobre; |
| • Lundi, le 14 mai; | • Mardi, le 13 novembre; |
| • Lundi, le 11 juin; | • Lundi, le 10 décembre. |

2. qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit donné par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

403-2017

Chambre de commerce
- Soirée honorifique
des gens d'affaires

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser l'achat de deux billets pour permettre à M^{me} Audrey Boisjoly et M. Gyslain Loyer de participer à la Soirée honorifique des gens d'affaires du 30 novembre prochain (réseautage). Le coût d'un billet est 100 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

404-2017

Plan d'intervention révisé
en infras. routières locales
- Acceptation

CONSIDÉRANT la résolution n° 068-2015 mandant la firme Beaudoin Hurens à réaliser un plan d'intervention en infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT QU' un rapport révisé n° 1 du plan d'intervention a été préparé et que celui-ci doit être approuvé par le conseil municipal puisqu'il sera utilisé dans le cadre d'une éventuelle demande d'aide financière en vue de procéder au renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et de la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche s'inscrit dans le processus de développement durable des infrastructures et qu'elle permet à la Municipalité d'établir les priorités de renouvellement des infrastructures, et ce, pour optimiser ses investissements;

CONSIDÉRANT QUE le résultat du rapport révisé n° 1 démontre que certaines infrastructures de classe D sont désuètes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu que :

1. le conseil municipal de Saint-Félix-de-Valois adopte le plan d'intervention révisé n° 1 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par la firme Beaudoin Hurens inc.;
2. toutes les procédures nécessaires soient enclenchées afin que ce plan d'intervention révisé soit transmis au MAMOT pour fins d'analyse;
3. tout suivi soit fait auprès du Ministère pour que le plan d'intervention révisé soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

405-2017

Réfection chemin Crevier
et rang Frédéric (parties)
- Mandat Solmatech inc.

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de mandater la firme Solmatech inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection du chemin Crevier et du rang Frédéric, pour des honoraires professionnels de 5 980,00 \$ avant taxes (dossier n° TP-PA03.21-2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

406-2017

Hygiène du milieu
- Réserve pour la
vidange des boues

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité perçoit des deniers pour la vidange des boues de l'usine d'épuration, inscrits au budget sous l'appellation « Disposition des boues (réserve) », et que les montants budgétisés doivent être accumulés annuellement dans cette réserve;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que ces sommes soient utilisées pour les fins auxquelles elles ont été prélevées;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu qu'une somme de 15 000 \$, prise à même le budget 2017, soit déposée et ajoutée à la réserve de disposition des boues de l'usine d'épuration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

407-2017

Parc de planche à roulettes
- Pavage du stationnement

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de mandater Asphalte Lanaudière à procéder au pavage du stationnement du nouveau parc de planche à roulettes, dossier n° LO-EQ01.12-2017, pour un montant de 11 500,00 \$ avant taxes, selon sa soumission du 7 novembre 2017. Cette dépense est prise à même les surplus accumulés du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

408-2017

Guignolée 2017
- Aide financière

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'allouer une contribution de 300,00 \$ à la Guignolée afin d'aider les familles les plus démunies de Saint-Félix-de-Valois à passer un meilleur temps des fêtes en recevant des paniers de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

409-2017

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu qu'à 20 h 24 la présente séance soit levée.

Audrey Boisjoly
Mairesse

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».